



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Déficit d'offre de soins en pédiatrie générale publique dans les territoires

Question écrite n° 35627

Texte de la question

Mme Emmanuelle Anthoine attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le déficit d'offre de soins en pédiatrie générale publique sur le territoire du nord de la Drôme. Ce territoire souffre effectivement d'un déficit d'offre de soins dans ce domaine. Si une consultation pédiatrique a été créée en 2010 dans le service pédopsychiatrie du CH de Saint-Vallier, pour autant, ensuite d'une réorganisation des services hospitaliers du territoire sous l'égide de l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes en 2016, il a été décidé de mettre fin à cette consultation. Les familles du territoire se retrouvent donc privées depuis plusieurs mois d'une consultation essentielle pour l'accès aux soins de leurs enfants et ce, en pleine crise sanitaire. Aussi, elle lui demande les solutions que le Gouvernement entend proposer afin d'assurer une offre de soins pédiatriques à la hauteur des besoins dans le territoire rural du nord de la Drôme ainsi que pour l'ensemble des territoires ruraux.

Données clés

Auteur : [Mme Emmanuelle Anthoine](#)

Circonscription : Drôme (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35627

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 janvier 2021](#), page 463

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)